



En application des mesures décidées par l'Etat en raison de la pandémie de la COVID-19, l'**ADIL 81 modifie ses modalités d'information au public.**

**A compter du 16 juin 2020**, nous recevrons le public **seulement sur rendez-vous.**

L'information et le conseil pourront également se faire **par téléphone** au 05.63.48.73.80 **ou par mail** : [adil81@wanadoo.fr](mailto:adil81@wanadoo.fr).

Pour tout contact, merci d'indiquer vos coordonnées téléphoniques afin que nous puissions vous répondre directement si besoin.

Certaines permanences ne reprendrons qu'en septembre 2020 : **Carmaux, Mazamet, Lavarat et Saint Sulpice**

**Attention** : la permanence de **Castres** se tiendra le **lundi, le mercredi et le jeudi** : **sur rendez-vous uniquement**

L'ADIL 81 peut être contactée aux horaires habituels du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et 16h30 le vendredi

Compte tenu des circonstances et de la mise en place du télétravail au sein de notre structure, l'équipe de l'ADIL 81 met tout en oeuvre pour vous répondre dans les meilleurs délais.

En vous remerciant pour votre compréhension

**L'ADIL du Tarn**